



**Délégation au tiers déclarant relative
aux opérations de Télé déclaration et/ou de Télépaiement**

DIRECTION DES AFFILIÉS

Réf. : 212-2-29

L'entreprise / la société :

Raison Sociale :

affiliée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le numéro :

représentée par Monsieur :

Agissant au nom de l'entreprise / la Société en qualité de :, ci-après dénommée "le mandant", déclare avoir adhéré au système de télé déclaration des salaires et / ou paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, et donne par les présents mandats à l'entreprise / la société :

Raison Sociale :

affiliée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le numéro :

représentée par Monsieur :

agissant au nom de l'entreprise / la Société en qualité de :, ci-après dénommée "le mandataire ", pour (*) :

Droit relatifs au service de télé déclaration	
EFI	EDI
Préparation des déclarations des salaires	Préparation des déclarations des salaires
Validation des déclarations des salaires	
Consultation des déclarations des salaires	Consultation des déclarations des salaires

Droit relatifs au service de télépaiement	
Télépaiement	
Consultation des télépaiements	

le cas échéant, pour la régularisation des anomalies déclaratives détectées par le système et restituées par des accusés de réception, avis de traitement ou certificats de réception ;

(*) Mettre une croix devant l'opération à mandater.

Caractéristiques des télé-déclarations

Le mandataire déclare avoir pris connaissance, préalablement à la signature, des « cahier des spécifications techniques relatif à la réalisation des déclarations des salaires en Mode Echange de Fichiers entre la CNSS et ses Affiliés » Réf. : 212-2-31 (disponible au niveau du site public de la CNSS et au niveau des agences de la CNSS). Le mandataire déclare avoir adhéré au portail de télé déclaration des salaires et/ou de télépaiement des cotisations sociales.

Exercice du droit d'accès et de rectification

Les droits d'accès et de rectification des données peuvent être exercés dans les conditions habituelles auprès des services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Obligations du mandataire

Au titre du présent mandat, le mandataire doit suivant les télé-procédures :

- respecter les dates limites de la déclaration des salaires et de paiement des cotisations sociales;
- communiquer dans les plus brefs délais au mandant les montants et les références des "certificats" valant "accusé de réception des opérations de télé déclarations de salaires" et/ou de "prise en compte des informations nécessaires à l'initialisation d'un paiement" ;
- au cas où la télé déclaration des salaires serait impossible, pour quelque raison que ce soit, utiliser le papier dans le cadre de la réglementation en vigueur ;

Obligations du mandant

- La responsabilité de la provision préalable sur le ou les comptes bancaires ou postaux référencés dans les formulaires de télé paiement, incombe au seul mandant qui, le cas échéant, aura à supporter directement les frais pénalités de retard.
- Le mandant accepte que les télé déclarations des salaires effectuées par le mandataire dans le cadre du présent mandat puissent faire l'objet d'une agrégation globale et non nominative à des fins de documentation économique générale.

Durée du mandat

Le présent mandat prend effet à compter du (mois/année). Il prendra fin à l'initiative de l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis d'au moins d'un mois.

Reddition de compte

La remise par le mandataire au mandant des montants et des références des "certificats" valant "accusés de réception des opérations de télé déclaration des salaires" et/ou "prise en compte des informations nécessaires à l'initialisation d'un paiement", vaut reddition de compte.

Pour ce qui est du mandant, le signataire des présentes atteste :

- être dûment habilité à l'engager ;
- que le présent mandat ne contient aucune disposition contraire aux lois ou règlements qui lui sont applicables.

Le présent mandat est soumis à la loi Marocaine. Compétence est donnée aux tribunaux dans le ressort desquels est établi le mandataire.

Fait à, le

Signature du mandant

" précédée de la mention manuscrite " Bon pour mandat "

Signature du mandataire

" précédée de la mention manuscrite " Bon pour acceptation de mandat "